



BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE

VENTE DE MAISON, IMMEUBLE, APPARTEMENT
Honoraires à la charge du vendeur

De 0 à 60 000 €	forfait de 6 000€ TTC
De 60 001€ à 150 000 €	10%
De 151 000 à 200 000€	8%
De 201 000 à 350 000	6%
A partir de 350 001€	5%

TERRAIN 6%
Honoraires à la charge du vendeur

Pour les biens de luxe et biens d'exception, en accord avec le vendeur, pour la diffusion d'annonces sur des sites étrangers, il est appliqué 1% de plus sur la commission

COMMERCE, ENTREPRISE, IMMOBILIER COMMERCIAL
Honoraires à la charge du PRENEUR

Transaction	10%
Forfait minimum	1800€

NEGOCIATION

Tarifs honoraires de négociation et rédaction des actes de négociation, vente, locaux commerciaux ou professionnels, entrepôts, local individuel, immeuble de rapport, terrain

Négociation	10 % TTC du loyer annuel
Forfait minimum	1800€

Autres prestations sur devis

En cas de collaboration inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche d'origine

ESTIMATION

Estimation verbale : Offerte
Rapport d'estimation écrite du bien (particuliers) : 150€
Rapport d'estimation écrite du bien (professionnels) : sur devis

MEDIATEUR

Information non disponible pour le moment, cependant pour en prendre connaissance, merci de nous contacter.